

Commune de SAINT VICTOR**Séance du 25 février 2023**

Le samedi vingt-cinq février deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 13

Contre : 1

Abstentions : 0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absent excusé : Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

Objet : Renouvellement de la convention d'honoraires d'assistance et de conseil juridique avec Maître Mélanie COZON

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, propose de renouveler la convention d'honoraires avec Maître Mélanie COZON qui est chargée de fournir à la commune une prestation d'assistance et conseil juridique.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et avoir délibéré à 13 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

ACCEPTE le renouvellement de la convention d'honoraires avec Maître Mélanie COZON.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND

Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

